

Cher (e) Collègue,  
Conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine séance du Conseil municipal qui aura lieu :

**MARDI 26 NOVEMBRE 2024 à 18 h 30**  
**Salle du conseil municipal – 2 Ruelle de la mairie**

### Ordre du jour

Approbation du procès-verbal de la séance du 22 octobre 2024

1. Information du Conseil municipal conformément à l'article L. 2122-23 du CGCT relatif aux délégations confiées au Maire
  2. Formation d'un groupement d'autorités concédantes pour la conclusion d'une délégation de service public pour l'exécution des services périscolaires
  3. Création d'un emploi non permanent à temps non complet d'adjoint technique
  4. Redevance d'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz et aux canalisations particulières d'énergie électrique et de gaz
  5. Contrat de location et de maintenance pour le photocopieur de l'école élémentaire et contrat de maintenance pour le copieur de la bibliothèque
  6. Décision modificative n°1
  7. Dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2025
  8. Travaux de réhabilitation du patio, de la verrière et du réseau pluvial de l'école maternelle
- Questions diverses

Le 19 novembre 2024,

Le Maire,

Patricia GOURMAND

